



PARCOURSUP

EXPLIQUÉ AUX ÉLÈVES ET À LEURS PARENTS

H. GOUTH PsyEN CIO d'Evreux

Janvier 2024



Parcoursup, c'est quoi ?

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur

Un outil pour s'informer
sur les études supérieures

Un moteur de recherche pour plus de 23 000
formations supérieures

Qui permet de chercher des formations par
spécialité et par secteur géographique

Des fiches de présentation des formations très
complètes

Qui permet de comparer des formations sur un
certain nombre de critères (comparateur de
formation)...

Une procédure unique vers les études supérieures

Qui permet de créer son dossier de préinscription

Qui permet de déposer ses vœux
de poursuites d'études

Qui permet de constituer ses dossiers de
candidature

Qui permet de répondre aux propositions
d'admissions des établissements

Le moteur de recherche de la plateforme Parcoursup

Il permet
de trouver un grand nombre de
formations
partout en France
Il est accessible à tous sur la
page d'accueil du site
Parcoursup : carte des
formations

Pour chaque formation,
une fiche détaillée vous donne
un grand nombre d'informations
À consulter impérativement
pour faire ses choix



[Vidéos Parcoursup](#) pour chaque étape de la
procédure

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos>

Recherche par mots clés

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière...
Ex: BTS droit

Zone géographique
Ex: Lyon

Rechercher

Taux d'accès par type de bac
Tous

Filtres

Types d'établissement

- Publics (12032)
- Privés sous contrat (3577)
- Privés enseignement supérieur (1040)
- Privés (2303)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (6010)
- Formations hors apprentissage (12942)

Types de formation

- BTS - BTSa - BTSM (10154)
- C.M.I - Coursus Master en Ingénierie (66)
- CPGE (927)

filtres

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

Public

Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence (26)
Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand

TAUX D'ACCÈS: 100%

Voir la formation

Ajouter au comparateur

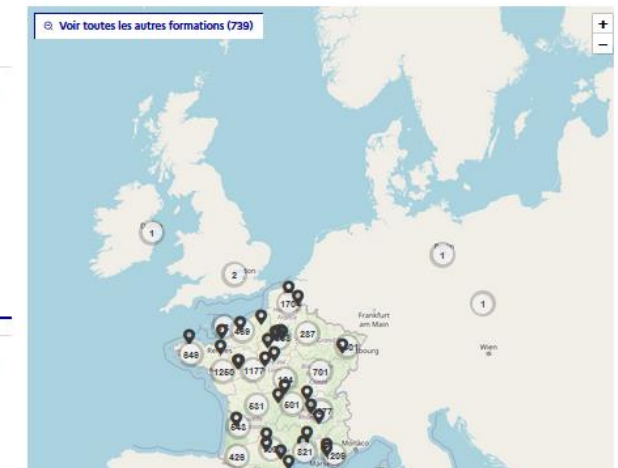
Formations similaires

Privé enseignement supérieur

Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS (49)
Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais - espagnol - Accès Santé (LAS)

Enseignement à distance

Liste des formations



géolocalisation

1
Les différentes étapes de la
procédure Parcoursup

**Du 17 janvier au 14 mars
(minuit)**

***Ouverture du dossier
Parcoursup
+
Saisie des vœux***

Du 30 mai au 12 juillet

***Réception des propositions
d'admission
Réponses des candidats
Inscription administrative***

**Du 17 janvier au 3 avril
(minuit)**

**Constitution des dossiers de
candidature

Confirmation des vœux**

Du 11 juin au 12 septembre

**Phase complémentaire

Possibilité de faire des
Vœux sur places vacantes**

2

4

3



Les vœux pour des formations en apprentissage peuvent être saisis du 17 janvier au 10 septembre 2024

Création du dossier Parcoursup

À partir
du 17 janvier

Au préalable :

Il vous sera demandé de créer un compte si vous ne l'avez pas encore fait.

Pour cela, vous devez renseigner **une adresse mail** valide et consultée régulièrement (pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier) et **un mot de passe**

L'ouverture du dossier Parcoursup se fait avec **le numéro INE** (Identifiant National Elève) et la date de naissance (ainsi que le lieu de naissance).

Il faut **vérifier et compléter successivement plusieurs rubriques** concernant : l'état civil, les coordonnées (, numéro de téléphone portable), les représentants légaux, la scolarité actuelle, la scolarité antérieure...

Lorsque les différentes rubriques sont renseignées, la saisie des vœux peut commencer.

Vous vous connectez à votre dossier d'inscription avec votre adresse mail et votre mot de passe.



[Vidéos Parcoursup](https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos)) pour chaque étape de la procédure

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos>



Au lycée la création du dossier Parcoursup est accompagnée par le secrétariat des élèves

Saisie des vœux

Saisie des vœux
du 17 janvier
au 14 mars

10 vœux sous statut d'étudiant



10 vœux en apprentissage

Les vœux ne sont pas classés

Pour des **formations sélectives** (CPGE, BTS, BUT, écoles...) et **non sélectives** (licences...) dans l'académie ou hors académie



[Vidéos Parcoursup](https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos)) pour chaque étape de la
procédure
<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos>



Diversifier les vœux (sélectifs et non sélectifs, dans le secteur géographique ou hors secteur, même formation dans plusieurs établissements...)

Focus : le vœu multiple

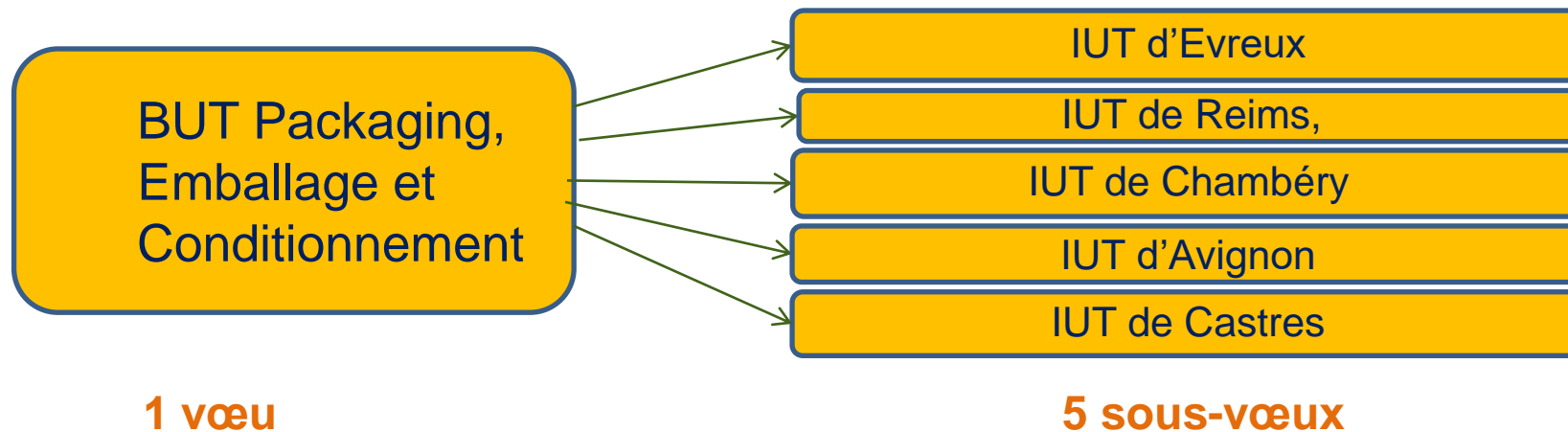
Saisie des vœux
du 17 janvier
au 14 mars

Le vœu multiple **compte pour un seul vœu**

Il permet pour **une formation donnée** de choisir **plusieurs établissements**

Il est possible de choisir jusqu'à **10 sous vœux** (par formation), avec une limite **de 20 sous-vœux au total**

Exemple :



Ce n'est pas au candidat de faire le décompte de ses vœux et de ses sous-vœux, un « compteur » intégré à son dossier s'en chargera, après le 14 mars, on ne fait plus de distinction entre vœux et sous-vœux

Les éléments constitutifs des dossiers de candidature

Tous les dossiers de candidature

Les bulletins

les 3 bulletins de première et les deux premiers bulletins de terminale*

La fiche Avenir

renseignée par vos professeurs et le chef d'établissement

Pour certaines formations

Lettre de motivation

Pour les formations qui la demandent

Attestation (questionnaire autoévaluation)

pour les licences de droit et de sciences

CV

formations en apprentissage

Frais de dossier

écoles d'ingénieur, école d'architecture, écoles sociales

Éléments complémentaires

dossier créatif pour formations en Art, questionnaire auto positionnement pour IFSI...

Facultatif

Activités et centres d'intérêt

activités extra-scolaires

Fiche de liaison

situation d'handicap ou problème de santé

du 17 janvier au 3 avril

[Vidéos Parcoursup](#)) pour chaque étape de la procédure

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos>

* ou semestres



FOCUS : La lettre de motivation un élément clé du dossier de candidature

du 18 janvier
au 6 avril

Sa rédaction s'appuie sur les « critères d'analyse des candidatures »

- Un écrit dans un encart spécialement prévu sur Parcoursup
- 1500 caractères maximum (le nombre de caractères maximum peut être augmenté pour certaines formations – exemple : IFSI)
- Pourquoi le choix de cette formation
- Préciser des domaines qui vous intéressent en lien avec la formation demandée
- Faire le lien entre des acquis scolaires ou extrascolaires et la formation demandée
- Présenter les démarches effectuées (JPO, journée d'immersion, salons, échange de mail avec étudiant ambassadeur, visite du site internet....)

Conseils :

Ne pas attendre le dernier moment pour commencer à rédiger vos lettres de motivation

Éviter les copier/coller, adapter le contenu à chaque demande,

Faites les relire pour limiter au maximum les fautes d'orthographe

La rubrique « Activités et centres d'intérêts » bien que facultative permet de compléter utilement et de personnaliser la lettre de motivation

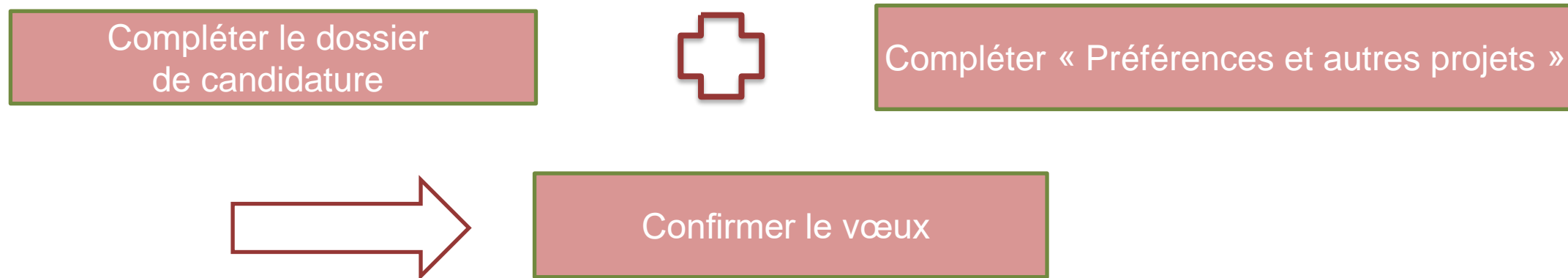
Appuyez-vous sur les documents aide à la rédaction de l'ONISEP (lien ci-dessous)



Constitution des dossiers de candidature

du 17 janvier
au 3 avril

Pour qu'un vœu puisse être pris en compte dans Parcoursup, il faut avoir :



Une fois que tous éléments constitutifs des dossiers de candidature ont été complétés, il faut aussi avoir rempli la rubrique « *Préférences et autres projets* » pour pouvoir confirmer les vœux.

Les informations données dans « *Préférences et autres projets* » ne sont pas transmises aux établissements



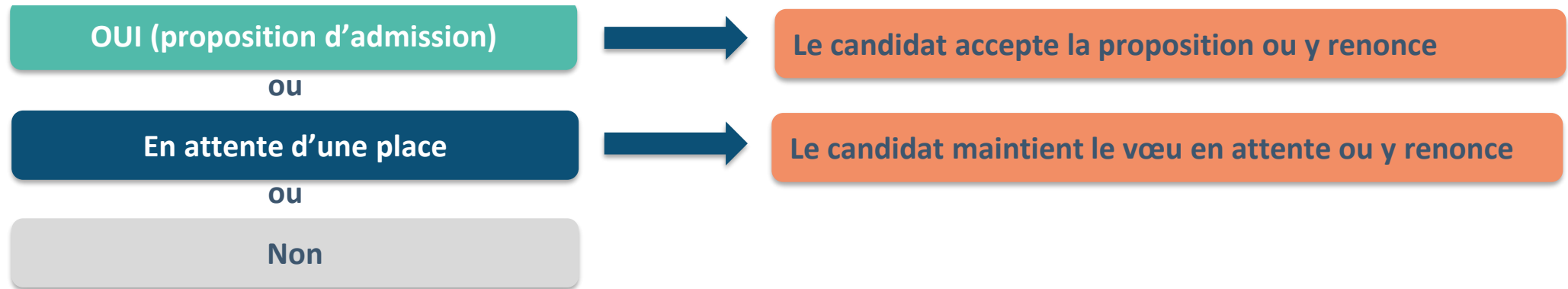
[Vidéos Parcoursup \) pour chaque étape de la procédure](https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos)
<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos>

Si un vœu n'est pas confirmé avant le 3 avril 2024 (23h59- heure de Paris), le vœu ne sera pas examiné par l'établissement d'accueil

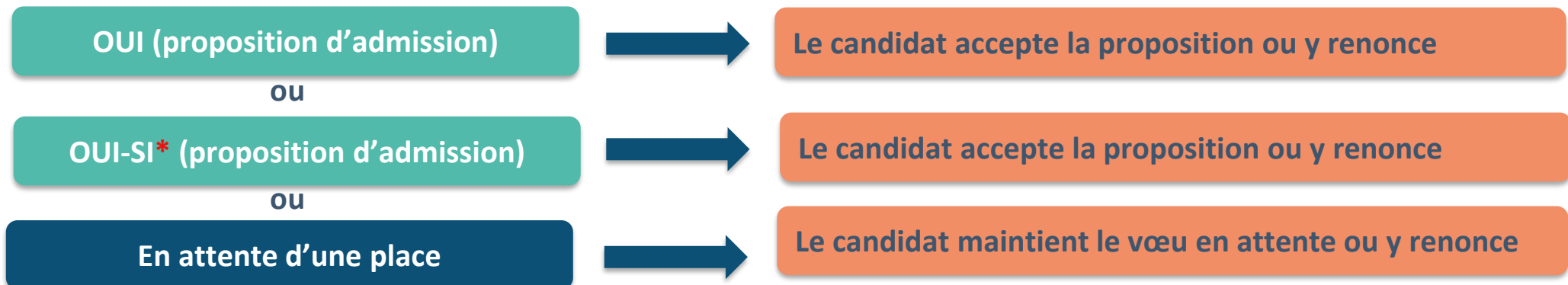
Les réponses des formations et les choix des candidats à partir du 30 mai

Du 30 mai au 12 juillet

> Formation sélective (BUT, BTS, CPGE, écoles...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Du 30 mai au 12
juillet

Les différentes situations possibles et les réponses des candidats

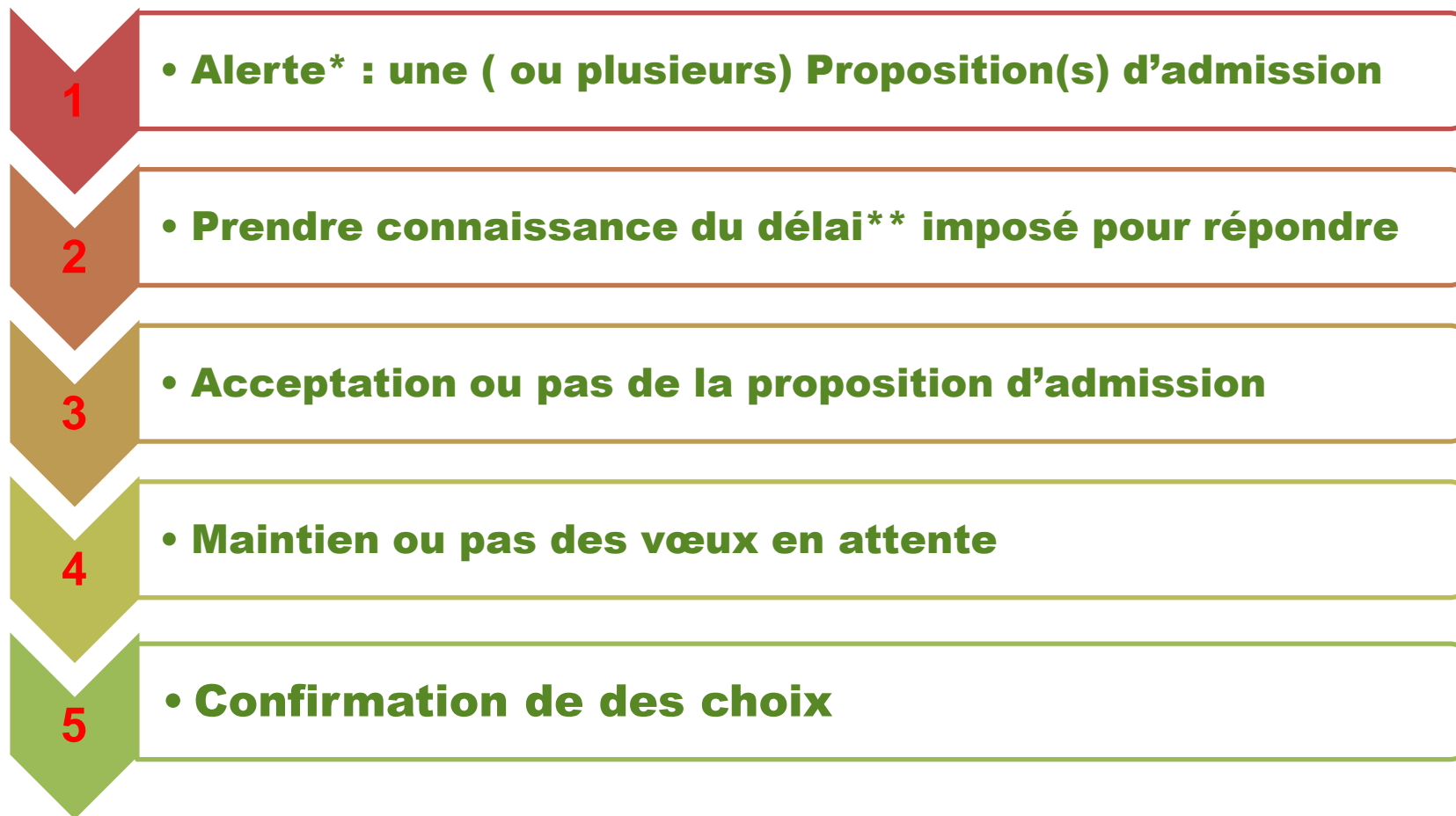
4 situations possibles à partir du 30 mai	Réponses à apporter
<i>Si une <u>seule proposition d'admission</u> (oui ou oui-si)</i>	<i>Respecter les délais de réponses : -accepter la proposition (ou y renoncer) * -maintenir (ou renoncer à) chaque vœu en attente</i>
<i>Si <u>uniquement des réponses « en attente »</u></i>	<i>Pas de réponse à donner Vous êtes informé de votre rang dans la liste d'attente</i>
<i>Si <u>que des réponses négatives</u> (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)</i>	<i>Pas de réponse à donner Possibilité d'être accompagné (lycée ou CIO) Possibilité de reformuler des vœux via la phase complémentaire à partir du 11 juin</i>
<i>Si <u>plusieurs propositions d'admission</u> (oui ou oui-si)</i>	<i>Respecter les délais de réponses : -choisir une proposition parmi les différentes propositions* -maintenir (ou renoncer à) chaque vœu en attente</i>



**Si le candidat a déjà accepté une proposition précédemment, lorsqu'une nouvelle proposition lui est faite il choisit entre la proposition acceptée précédemment et la nouvelle proposition.*

Les étapes à respecter à chaque fois qu'une proposition vous est faite

Du 30 mai au 12 juillet



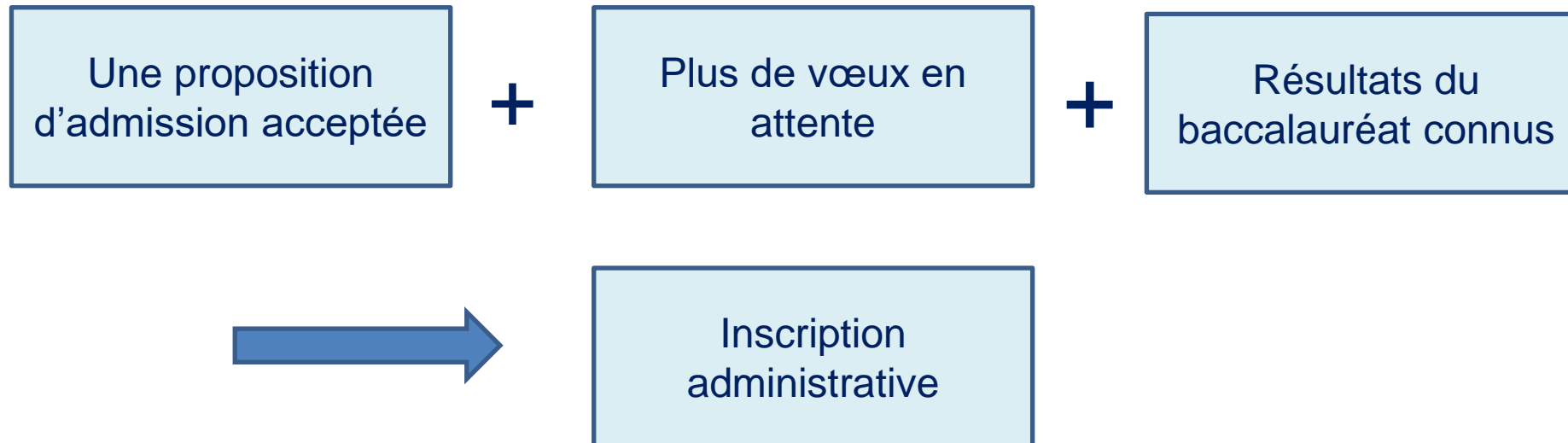
*Quand une proposition est faite, le candidat est alerté par sms, messagerie perso, notification appli Parcoursup, messagerie intégrée Parcoursup
les parents sont également prévenus si leurs numéros de portable ont été renseignés dans le dossier Parcoursup du candidat

****Attention aux délais pour accepter une proposition d'admission** (ou y renoncer) ils sont très courts, les délais sont affichés en face de chacune des propositions d'admission)
Au-delà de ces délais : la place est libérée pour un autre candidat.



Si vous avez un doute, vous pouvez vous déconnecter et vous reconnecter pour vérifier vos réponses

Inscription administrative



L'inscription administrative se fait directement auprès de l'établissement d'accueil, elle n'est pas gérée par la plateforme Parcoursup mais des informations données sur les modalités d'inscription

Accompagnement des candidats sans proposition d'admission

Dès le 1er juin 2024 : les lycéens qui n'ont reçu **que des réponses négatives** peuvent demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire (ouverte à partir du 11 juin)

A partir du 4 juillet 2024 : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier Parcoursup l'accompagnement de la **Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie



Les candidats en situation de handicap ou souffrant d'un problème de santé invalidant, peuvent exercer un droit au réexamen de leur situation (fiche de liaison à remplir dans le dossier Parcoursup) **dès le 1er juin**

Phase complémentaire d'admission

Du 11 juin au 12
septembre

La phase complémentaire s'adresse particulièrement à ceux qui n'ont pas eu de proposition d'admission.

Elle prévoit :

- *la **formulation de 10 nouveaux vœux (sur les places vacantes)** par les candidats à partir du **11 juin***
- *l'examen des vœux et des réponses des formations sous 8 jours*
- *La fin de la formulation des vœux le lundi **10 septembre***



Durant la phase complémentaire n'hésitez pas à vous faire accompagner par les PsyEN au CIO (Centre d'Information et d'Orientation 1 rue Georges Bernard à Evreux)

RESSOURCES

Si vous avez besoin d'aide, à qui vous adresser :

Professeurs principaux

Secrétariat des élèves

PSYEN au lycée ou au CIO

Aux conseillers Parcoursup du Rectorat via la rubrique « contacts » de votre dossier Parcoursup

Numéro vert parcoursup (0 800 400 070)

[Vidéos Parcoursup \) chaque étape de la procédure](https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos)

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=videos>

[Moteur de recherche Parcoursup](https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte)

<https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte>

[CROUS \(bourses\)](https://www.meservices.etudiant.gouv.fr/envole/)

<https://www.meservices.etudiant.gouv.fr/envole/>

PADLET « ressources pour faire ses choix postBac »

Sur le site internet de l'établissement

<https://padlet.com/huguettegouth/ressources-pour-faire-ses-choix-postbac-46wlwk38dsngxdpm>

Points de vigilance et conseils

- *Anticiper les dates limites pour chaque étape de la procédure Parcoursup*
- *Bien s'informer sur les formations envisagées : fiche de présentation de chaque formation, JPO, immersions, salons...*
- *Se connecter régulièrement à son dossier pendant la période de saisie des vœux*
- *Anticiper la rédaction des lettres de motivation demandées pour certaines formations*
- *Essayer de renseigner la rubrique « activités et centres d'intérêts » même si elle est facultative*
- *Diversifier les vœux (13,5 vœux en moyenne en 2023)*
- *Répondre aux propositions qui vous sont faites au calme devant un ordinateur*
- *En l'absence de proposition, solliciter la CAES* via votre dossier Parcoursup et demander à être accompagné (par les PsyEN au CIO)*

*Commission d'accès à l'enseignement supérieur